

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune **BOURBONNE LES BAINS**DEPARTEMENT  
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

**OBJET**Vote des taux d'imposition  
communaux 2019**Du 12 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le vendredi 12 avril à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,  
sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Christian TROISGROS, adjoint au Maire, propose à l'assemblée d'approuver les taux d'imposition communaux 2019, à savoir :

	Taxe d'Habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
<b>Bases d'imposition effectives 2018</b>	2 620 488.00 €	3 312 203.00 €	214 276.00 €
<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2019</b>	2 650 000.00 €	3 359 000.00 €	219 100.00 €
<b>Produit à taux proposé</b>	<b>17.71 % =</b> 469 315.00 €	<b>18.96 % =</b> 636 866.00 €	<b>23.32 % =</b> 51 094.00 €
<b>Récapitulatif – Produit à taux constant 2019</b>	<b>1 157 275.00 €</b>		

La présente délibération est adoptée par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique RICHARD BRICE).

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 15 avril 2019

